

GRAND PRIX DE LERY POSES SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 JUILLET 2021

REGLEMENT PARTICULIER

**Ce règlement est conforme au cahier des charges des Grands Prix de la Fédération Française de Golf (FFGolf),
il complète les règlements généraux et spécifique des épreuves fédérales amateurs en simple.**

Il est validé par la Ligue de Golf de Normandie.

Article 1- Eligibilité

Les joueurs doivent répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- **avoir un index de 11.4 ou moins pour les messieurs et 14.4 ou moins pour les dames.**
- être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs
- être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2019 ou 2020 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical et un certificat d'index doit être fourni lors de l'inscription. L'index pris en compte est celui de la date de clôture des inscriptions le vendredi 18 juin 2021.

Article 2- Formule de jeu

36 Trous Stroke-Play Brut – 18 trous par jour

Article 3 - Séries, marques de départ et nombre de joueurs :

- Une série Dames : Départs marques bleues
- Une série Messieurs : Départs marques blanches

Le nombre total des engagés sera limité à 144 joueurs, 33 places au minimum seront réservées pour les dames.

Les priorités appliquées pour retenir les joueurs seront conforme au paragraphe 7 alinéa "Champ des joueurs" du cahier des charges des Grands Prix (page 23 vademecum FFGolf 2021).

Conformément à ces dispositions 10 % du champ sera réservé aux joueurs licence or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index.

Les joueurs ne répondant pas aux critères d'index pourront bénéficier de wild cards attribuées par la Ligue de Normandie dans la limite de 14 places

Article 4- Droits d'engagement :

Les droits d'engagement comprennent les green-fees des journées de compétition et d'une journée d'entraînement :

- adultes : 80 €,
- adultes membres du club de Lery : 40 €
- jeunes licenciés FFGolf de moins de 25 ans (nés avant 1995) : 40 €
- jeunes de moins de 25 ans, membres du club de Lery. : 20 €

Le règlement s'effectuera directement auprès du Golf de Léry-Poses.

Reconnaissance du parcours : semaine précédant la compétition.

Article 5 - Les inscriptions

Elles se feront uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement par chèque à l'ordre du GOLF DE LERY POSES, et seront adressées à : **GOLF LERY POSES - BP 30216 – 27102 VAL DE REUIL CEDEX**

Aucun engagement ne sera pris par téléphone.

Article 6 - Clôture des engagements

Vendredi 18 juin 2021 minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

A compter du mercredi 23 juin 2021, les joueurs ayant envoyé une demande d'inscription à l'épreuve sont tenus de s'assurer de leur sélection dans la liste principale des 144 joueurs désignés à participer à la compétition en téléphonant au secrétariat du Golf (02 32 59 47 42).

Pour les joueurs n'entrant pas dans cette liste, une liste d'attente à la date de clôture des inscriptions, sera alors ouverte pour compléter le tirage ou suppléer à des défaillances avec les mêmes priorités que pour la liste des joueurs retenus.

Article 7 – Départs

Les horaires des départs seront consultables à partir du vendredi 2 juillet 2021 à 14h sur ALBATROS, Golf Léry Poses

Les départs du premier tour se feront par ordre d'index (à partir de 7h15).

Les départs du dernier tour se feront dans l'ordre inverse des classements après le 1er tour.

Article 8 - Classement

Le classement du Grand Prix est un classement brut exclusivement

Article 9 – Départage

Play-off « Trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque sexe, sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve. Si le Play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis le 9, 6, 3 et dernier trou. Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

Article 10 - Remise des prix

Dimanche 4 juillet 2021, à l'issue de la compétition

Trophées aux 1ers bruts de chaque série Dames et Hommes

Autres : 2 Prix Dames, 2 Prix Messieurs de chaque série.

COMITE de l'épreuve :

CLUB : Jean Damien VICQ, Directeur

ASSOCIATION SPORTIVE: Didier CARPENTIER, Président

ARBITRES : Olivier MARTIN, Ludovic BACHY, Dominique SIREUDE

GOLF DE LERY POSES - golf-lery@wanadoo.fr